

Prévenir les TMS : huit études de l'OPPBTP dans un rapport dédié

L'OPPBTP publie un rapport inédit consacré à la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Intitulé « Troubles musculosquelettiques : analyse de 8 métiers à risque », ce rapport restitue les enseignements de huit études ergonomiques menées sur le terrain auprès de métiers particulièrement exposés. Ces études s'inscrivent dans une dynamique nationale de prévention renforcée de l'usure professionnelle, soutenue notamment par la mise en œuvre du Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (Fipu).

Huit métiers du BTP au centre de la prévention des TMS

Les 8 métiers étudiés : maçons finisseurs, paveurs, poseurs de voies ferrées, scaphandriers, serruriers-métalliers, compagnons asphaltateurs, tailleurs de pierre et techniciens CVC cumulent trois facteurs de risque ciblés : manutentions manuelles, postures pénibles et vibrations mécaniques.

Les études ont été confiées à des cabinets spécialisés, les ergonomes ont analysé le travail réel sur le terrain afin d'identifier les expositions aux risques et de proposer, avec les entreprises et salariés, des solutions concrètes et adaptées.

Des enseignements concrets pour tout le secteur

Les résultats, consolidés par la Direction technique de l'OPPBTP, visent à diffuser largement les bonnes pratiques issues du terrain et à accompagner les entreprises du BTP dans la réduction durable de l'usure professionnelle.

Le rapport propose pour chaque métier des constats ergonomiques précis et des préconisations d'améliorations directement applicables sur les chantiers.

Le Fipu, un levier majeur pour prévenir l'usure professionnelle

Véritable pilier de cette démarche, le Fonds d'investissement pour la prévention de l'usure professionnelle (Fipu), créé par décret le 10 août 2023, a pour vocation de soutenir financièrement les actions de prévention menées dans les entreprises.

Doté d'une enveloppe de 200 millions d'euros par an pendant cinq ans, il cible particulièrement trois facteurs de risque de TMS : les manutentions manuelles de charges, les postures pénibles et les vibrations mécaniques.

Les bénéficiaires du Fipu sont :

- Les entreprises, en finançant des équipements, formations, diagnostics, aménagements de poste ou actions de sensibilisation ;
- Les organismes de prévention de branche, dont l'OPPBTP, pour le développement d'outils d'ingénierie et de dispositifs de prévention ;

- France compétences, afin d'accompagner les transitions professionnelles des salariés exposés.

En publiant ce rapport, l'OPPBTP s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de lutte contre l'usure professionnelle et réaffirme sa volonté d'agir aux côtés des entreprises et des acteurs de terrain pour améliorer durablement les conditions de travail dans le BTP.

Retrouvez le rapport d'étude «[Troubles musculo-squelettiques](#)»

En octobre, l'OPPBTP a mis à disposition un nouveau kit d'animation dédié aux troubles musculo-squelettiques. Il rassemble plusieurs outils prêts à l'emploi pour faciliter l'échange au sein des équipes et adopter les bons réflexes.

Le kit est disponible [ici](#).

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 13 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 06 15 09 17 41
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBTP

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Pauline Lardy • 01 46 09 26 54
Pauline.lardy@oppbtp.fr